



PREAVIS A REMETTRE AU MOINS UN MOIS AVANT VOTRE DEPART

REMETTRE UN RIB (relevé d'identité bancaire d'un établissement français)

Pour les appartements : tout mois commencé est dû

Pour les chambres : départs entre le 01 et le 15, facturation d'un demi-mois. Après le 15, facturation du mois en entier (si le délai d'un mois est respecté - Cf. règlement Intérieur de la résidence).

Le non-respect du préavis entraînera la facturation d'un mois

Pôle Hébergement
pole-hebergement-besancon@crous-bfc.fr

NOM : Prénom :
Bâtiment : Logement n°
Type de logement : Chambre Chambre Confort Studette T1 T1Bis T2 T3
Indiquer les nom/prénom du colocataire..... Reste t'il dans le logement ? oui non

Date de départ : / / 20...

Prochaine adresse complète : Adresse :
Code postal : Ville :

Etat des lieux de sortie : les rendez-vous sont à prendre **obligatoirement** sur le site www.messervicesetudiant.gouv.fr – rubrique : « je prends rendez-vous avec le Crous »

(PREVOIR VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE, LE CROUS NE FAIT PAS SUIVRE LE COURRIER)

Je prends note que ce préavis est ferme et définitif.

Fait à Besançon, le Signature du résident

Remboursement sur le compte bancaire français d'un tiers autre que le résident

Je soussigné(e), Monsieur ou Madame _____, logeant au bâtiment logement n° _____, certifie donner l'autorisation au pôle hébergement d'effectuer le remboursement de mon dépôt de garantie et de mes aides au logement sur le compte de Monsieur ou Madame dont je joins le relevé d'identité bancaire.

Pièce à joindre : passeport ou carte d'identité des **deux** intéressés et relevé d'identité bancaire du receveur

Fait à Besançon, le
Votre nom/ prénom Le nom/prénom de la personne à rembourser
.....
Votre signature Sa signature

Réservé à l'administration

Date départ prévue Héberg : RIB OK CAF à percevoir OUI NON

Loyers à jour de paiement : OUI NON Observations :